

LES AVANTAGES DU TREMPLIN **A**

- Vous êtes accompagné à chaque étape de la procédure.
- À chaque étape franchie, vous obtenez une attestation, publiée sur le site internet du CSTB.
- Les attestations démontrent à vos clients, maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre, que vous êtes d'ores et déjà engagés dans une démarche qualité pour la fabrication de vos fenêtres.



POUR EN SAVOIR PLUS

Formulaire de demande sur notre site :
<https://evaluation.cstb.fr/fr/tremplin/>

Les attestations valides sont publiées sur le site internet evaluation.cstb.fr
<https://evaluation.cstb.fr/fr/rechercher/produits-evalues/?prestations=tremplin>



CONTACT

Les experts Tremplin Fenêtres du CSTB :
NF220@cstb.fr



Tarif

Au 1^{er} janvier 2020
Tremplin A1 et A2 :
2 900 € HT
+ 1 ou 2 audits.



Délai

Grâce au TREMPLIN A,
l'admission à la certification
NF220 s'effectue
ainsi progressivement,
à votre rythme, avec
l'accompagnement du CSTB
tout au long du processus.

Le CSTB est accrédité par le COFRAC, organisme qui évalue la compétence et l'impartialité des laboratoires et des organismes de certification.



ACCREDITATION N°5-0010
LISTE DES SITES ET PORTÉE
DISPONIBLES SUR
WWW.COFRAC.FR

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès
Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

CSTB
le futur en construction

Conception : N. Theil - Crédits photos : F. Joubert - Juillet 2020

> TREMPLIN **A** TITULAIRES NF CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED

Certification des fenêtres PVC et aluminium RPT

Augmentez vos références
certifiées



CSTB
le futur en construction

TREMLIN **A** POUR VOS FENÊTRES

Certifiez NF Certifié CSTB Certified la totalité de votre production de fenêtres PVC et aluminium RPT.

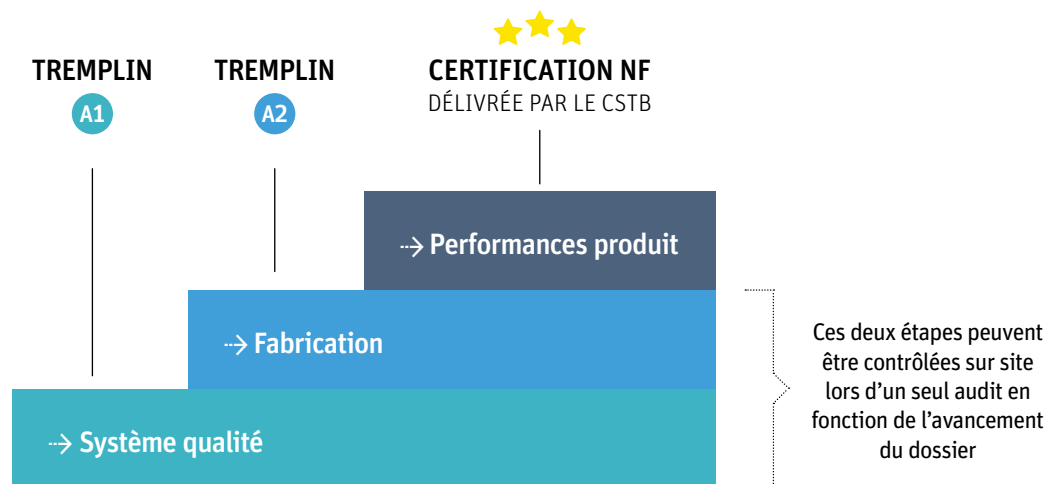
Vous êtes titulaires de la marque NF Certifié CSTB Certified pour vos fenêtres PVC ou aluminium RPT

- Votre objectif est de faire certifier votre fabrication de fenêtres PVC et aluminium RPT.
- Vous avez besoin d'un accompagnement pour mener à bien cette démarche.
- Le TREMLIN **A** est fait pour vous : il vous prépare, à votre rythme, à l'extension de votre certification à un autre matériau et vous en facilite l'accès.



TREMLIN **A** PAR ÉTAPES

Deux étapes jalonnent votre parcours après avoir déposé votre demande.
À l'atteinte de chacune des étapes A1 et A2, une attestation est produite par le CSTB pour le matériau concerné par la nouvelle demande.



→ Système qualité

- Vous appliquez dans votre usine les différentes exigences prévues par le référentiel : définition, suivi, enregistrement des contrôles.
- Un audit valide votre engagement qualité



→ Délivrance par le CSTB de l'attestation A1 d'une validité 1 an

→ Fabrication

- La fabrication est conforme aux exigences décrites dans le Document Technique d'Application - DTA.
- Un audit valide votre engagement qualité



→ Délivrance de l'attestation A2 d'une validité de 18 mois

→ Performances produit

- Essais sur les produits dans les laboratoires du CSTB.
- C'est l'étape d'admission à la marque NF Certifié CSTB Certified NF220.
- Toutes les exigences de la certification NF 220 sont maintenant satisfaites.
- Le CSTB délivre le certificat NF Certifié CSTB Certified, accessible sur le site internet evaluation.cstb.fr

